
COMMUNIQUE DE PRESSE

CHEMIN DE FER DU VIVARAIS :
LE DEVENIR DU MASTROU EN DEBAT AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES

10 Avril 2008

Le Mastrou, élément identitaire et patrimonial du territoire ardéchois, rencontre actuellement de réelles difficultés. Attaché à cet élément d'aménagement et d'attractivité économique du territoire, le Conseil général, actionnaire majoritaire de la Société d'économie mixte en charge de la gestion de la structure, préoccupé par la situation qui impacte à la fois le secteur économique et touristique mais qui peut avoir aussi des répercussions sur les salariés de la SEM, a invité l'ensemble des partenaires concernés (collectivités locales et autres actionnaires) à débattre du devenir du Chemin de fer du Vivarais lors d'un tour de table ce 10 avril à Privas.

Créée en 2003, la SEM Chemin de Fer du Vivarais, fruit d'un partenariat Conseil général / CFTM, connaît aujourd'hui une situation complexe :

- un déficit récurrent lié à la lourdeur des investissements à prendre en charge, une structure support (rails, ouvrages d'art) sujette à autorisation d'exploitation,
- un matériel ancien en cours de réparation ou en attente de circulation,
- un projet de gare à construire à moyen terme afin de libérer le linéaire appartenant à Réseau Ferré de France, entre Tournon et Saint-Jean-de-Muzols et que la SEM doit restituer d'ici 2011.

Le Conseil général, actionnaire majoritaire avec plus de 50 % des parts, a injecté depuis 2003 près de 2 millions d'euros dans la structure.

Malgré tous ces efforts, le Mastrou connaît actuellement une véritable crise.

Aujourd'hui compte tenu des éléments de contexte et de l'historique du Mastrou, le président du Conseil général, Pascal Terrasse, a souhaité analyser la situation en compagnie des autres acteurs concernés par le Mastrou (maires des communes de Tournon, Saint-Jean-de-Muzols, Lamastre et Boucieu-le-Roi et autres actionnaires).

C'est conjointement que les personnes présentes à cette réunion ont été conduites à faire un certain nombre de constats et notamment :

- que la sécurité n'est pas négociable et que l'état des infrastructures comme du matériel ne permet pas aujourd'hui d'obtenir des conditions acceptables de circulation
- que l'impossibilité technique de reprendre la saison avec les locomotives vapeurs (qui font l'attrait du Mastrou) était incompatible avec les informations données à la clientèle, entachant l'attractivité, l'identité et le sérieux du Chemin de fer du Vivarais
- que les difficultés financières qui grèvent le fonctionnement de la structure sont telles que la capacité de la SEM à poursuivre l'exploitation en 2008 est fortement compromise



C'est à partir de ces constats que les partenaires réunis ce 10 avril ont pris acte de l'impossibilité de faire fonctionner l'outil dans des conditions de sécurité et en totale correspondance avec les attentes de la clientèle.

Ils ont convenu de l'intérêt d'une pause dans son exploitation, tout en s'engageant à entamer un travail de réflexion, d'études et de construction pour définir les conditions d'un redémarrage ultérieur de l'outil, dans le cadre d'un projet -impliquant les différents acteurs publics et privés du territoire- qui garantisse sa viabilité et sa pérennité.

N/Réf : CP 33.08 CF Gpress

